



# PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

## AXE 2 : ASSURER LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL GRACE AUX COMPLEMENTARITES ENTRE LES VALLEES ET AU SEIN DE CHAQUE VALLEE

### OBJECTIFS DU PADD

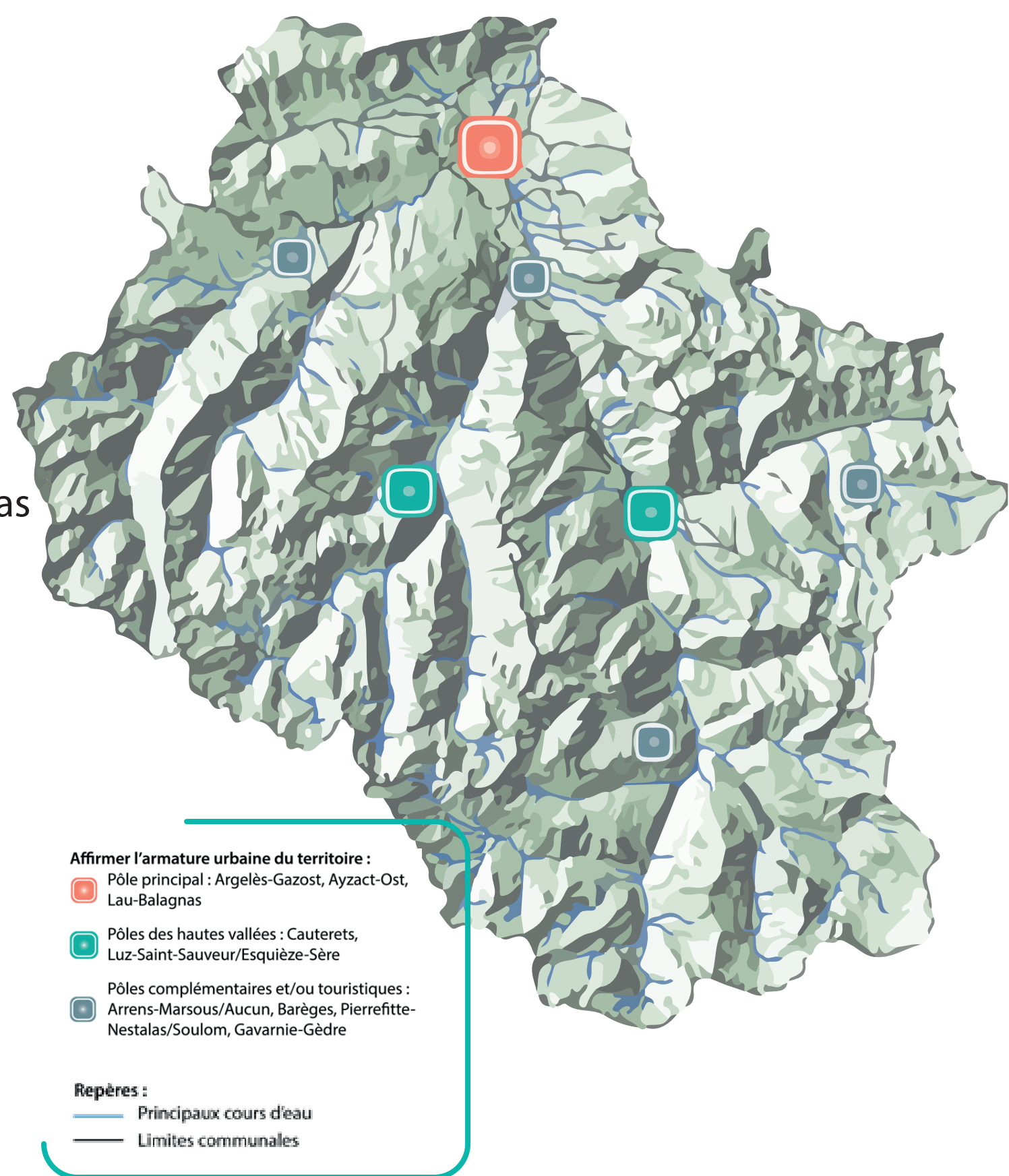
- Structurer et moderniser l'accès aux services et équipements, pour l'ensemble des populations et visiteurs
- Innover en matière de mobilité, pour garantir les possibilités de déplacements pour aujourd'hui et pour demain, sur un territoire de montagne
- Améliorer la qualité de vie des personnes âgées
- Préserver les équilibres existants entre les vallées et au sein de chaque vallée entre polarités et villages

### Conforter l'armature territoriale des vallées en prenant appui sur les polarités existantes

Structuré par ses vallées, le fonctionnement urbain des Vallées des Gaves s'organise grâce aux complémentarités entre les vallées, entre pôles et villages au sein des vallées. L'armature urbaine doit faciliter l'accès aux services et aux équipements. Elle prend en compte les caractéristiques géographiques et l'équilibre entre vallées, ainsi que la faible densité de population, qui rend difficile l'organisation de mode de déplacements alternatifs.

Afin de préserver cet équilibre et de garantir le dynamisme de l'ensemble des villages et des vallées du territoire, il est nécessaire d'éviter voire de stopper la perte des fonctions urbaines (présence de commerces et de services notamment) des pôles des hautes-vallées et de conforter les centre-bourgs comme pôles d'attractivité et de services. Pour cela, le développement découlera de l'organisation suivante, qui maintient au moins un pôle urbain par vallée:

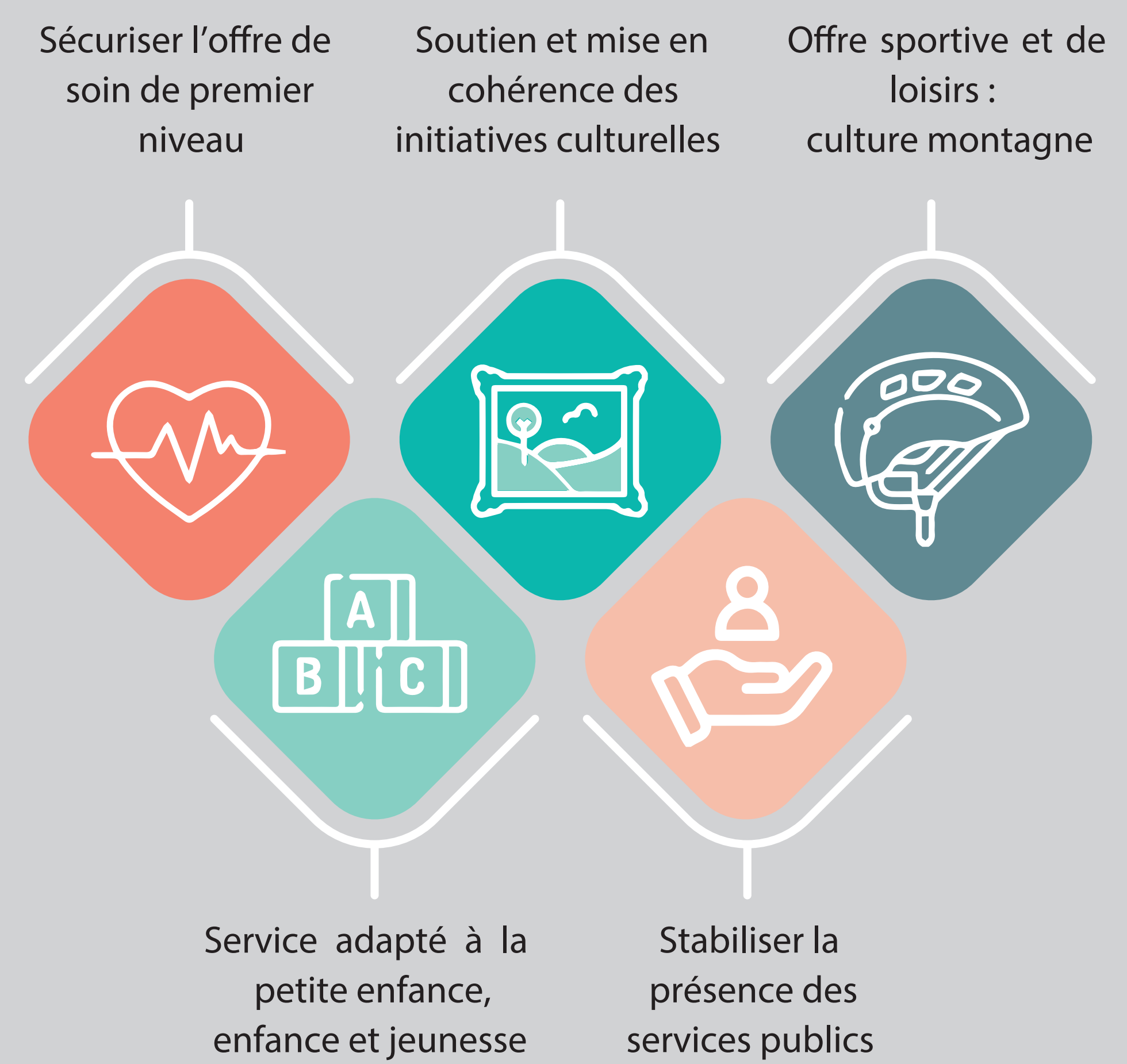
- Le pôle principal d'Argelès-Gazost/Ayzac-Ost/Lau Balagnas qui rayonne sur l'ensemble du territoire pour des services de niveau intermédiaire (lycée, sous-préfecture...)
- Les deux pôles des hautes vallées de Luz-Saint-Sauveur/Esquièze-Sère et Cauterets qui assurent un accès aux services de proximité pour leurs populations résidentes, mais également touristiques
- Les quatre pôles complémentaires et/ou touristiques pour la desserte en services de premier besoin & commerces liés à l'activité touristique: Barèges, Pierre-fitte-Nestalas/Soulom, Gavarnie-Gèdre & Arrens-Marsous/Aucun



## Répondre à l'ensemble des besoins en maintenant une offre de services et d'équipements de proximité dans les Vallées

L'offre de services et d'équipements doit s'organiser de façon cohérente sur le territoire, pour répondre à la diversité des besoins qui s'expriment et préserver l'équilibre démographique des vallées. Un maillage qui prend appui sur l'armature urbaine proposée est recherché, de manière à apporter une réponse adaptée aux besoins quotidiens comme plus occasionnels. D'ores et déjà, la polarisation proposée reflète l'offre d'équipements intermédiaires et de proximité qu'il s'agit de conforter pour réduire les temps d'accès et faciliter les déplacements sur ce territoire de montagne.

Cela implique de veiller à ce que les pôles continuent à proposer une diversité de services, que l'offre ne recule pas sur les autres communes et que l'attractivité du territoire vis-à-vis de populations actives et jeunes soit renforcée. Cela signifie notamment la préservation d'une répartition cohérente des écoles (temps de transport, contraintes topographiques et climatiques), modes de garde 0-3 ans adaptés à la demande. Les atouts du territoire doivent également être mieux valorisés. Par exemple, les options offertes par les établissements du secondaire telles que sport étude ski ou Bachibac, l'internat du Lycée René Billière, peuvent contribuer à l'ancrage territorial des jeunes ainsi qu'à l'attractivité des Vallées des Gaves.



## Réduire la dépendance à la voiture individuelle en territoire de montagne

Le territoire Pyrénées Vallées des Gaves présente des problématiques communes à la plupart des territoires de montagne, en termes de déplacements. La dépendance à la voiture individuelle est forte et les transports en commun complexes à organiser étant donné les densités de population.

La planification urbaine doit contribuer à la réduction des déplacements en voiture en favorisant la résidence au plus près des pôles de services et d'emploi, ainsi qu'en permettant l'émergence de nouvelles activités économiques au sein des pôles urbains (ex : tiers-lieux).

Le SCoT promeut également le déploiement, lorsque cela s'avère possible et adapté, de cheminements piétons et cyclables au sein et entre les pôles urbains. Ces modes de déplacements sont aujourd'hui plutôt réservés aux loisirs en Vallées des Gaves et l'évolution des pratiques doit être accompagnée.



L'organisation et l'incitation au covoiturage peut cependant représenter une alternative intéressante pour réduire l'empreinte carbone du territoire tout en améliorant les conditions de déplacement des populations : autoparc organisé, plans de déplacement d'entreprises ou inter-entreprises...

Il s'agit enfin d'optimiser les transports collectifs et notamment de mutualiser les besoins (tourisme, scolaire, quotidien...). Toutefois, le déploiement d'un service adapté à tous reste complexe du fait de la faible densité de population et de sa répartition géographique.

## Développer les infrastructures et les usages numériques

Le numérique constitue un facteur de croissance économique et d'attraction aujourd'hui reconnu. Conscient de cela, le Département des Hautes-Pyrénées s'est déjà engagé pour améliorer la couverture du territoire. Le renforcement de la desserte numérique des Vallées des Gaves doit ainsi contribuer à :

- Améliorer l'accès aux services, qu'il s'agisse de démarches administratives, de santé, de culture, de mobilités, de loisirs, d'éducation
- Favoriser le développement économique, en offrant de nouvelles manières de travailler (comme le télétravail)
- Améliorer la qualité de vie au quotidien des habitants, mais également des visiteurs qui veulent désormais rester connectés pour leurs loisirs comme pour leurs activités professionnelles



## Adapter les services au vieillissement de la population

Le solde naturel et l'attractivité du territoire vis-à-vis de ménages retraités impliquent d'adapter les services aux besoins des personnes âgées. Dans ce contexte, la silver économie peut représenter une opportunité de développement économique : services à la personne, adaptation des logements, transport à la demande, services d'entretien des bâtiments d'habitation et jardins...

